

## Communiqué de presse

Publication relative à une notification de transparence (article 14, alinéa 1<sup>er</sup> de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes)

En date du 10 janvier 2017, Sofina a notifié, de concert avec les sociétés consortiales et Henex, le franchissement à la baisse, le 9 janvier 2017, du seuil statutaire de 10% de détention d'actions Sofina par l'une des sociétés consortiales, Union Financière Boël, suite à des acquisitions et cessions de titres Sofina entre les sociétés agissant de concert. Les pourcentages de détention de chacune des sociétés se présentent au 10 janvier 2017 comme suit, sur base d'un nombre total d'actions Sofina de 34.250.000 :

	Notification	<i>Après</i>	% droits
	Précédente	transaction	de vote
Union Financière Boël s.a.	3.638.796	1.800.866	5,26%
Société de Participations Industrielles s.a.	6.907.710	8.486.320	24,78%
Mobilière et Immobilière du Centre s.a.	2.156.648	2.535.968	7,40%
Sous-total :	12.703.154	12.823.154	37,44%
Henex s.a.	5.740.000	5.740.000	16,76%
Sofina s.a.	725.409	<u>593.109</u>	<u>1,73%</u>
Total:		19.156.263	55,93%

Cette notification est effectuée en commun par Sofina avec le Consortium formé par Union Financière Boël s.a., Société de Participations Industrielles s.a. et Mobilière et Immobilière du Centre s.a., qui la contrôle, en application de l'article 12§2 de l'AR du 14 février 2008. Il n'y a contrôle ni sur Union Financière Boël s.a., ni sur Société de Participations Industrielles s.a., ni sur Mobilière et Immobilière du Centre s.a.. Henex s.a., contrôlée par le Consortium, détient 16,76% de Sofina s.a.

\* \* \*

**SOFINA S.A.** Personne de contact : Wauthier de Bassompierre Rue de l'Industrie, 31 – 1040 Bruxelles Tel. : 02.551.06.11

RPM: 0403.219.397 Email: sofina@sofina.be

Cotée sur Euronext Brussels (ISIN BE0003717312) Website : www.sofina.be